

K-OBIOL[®]

ULV6

Insecticide

Insecticide pour le traitement des céréales et des légumineuses stockées

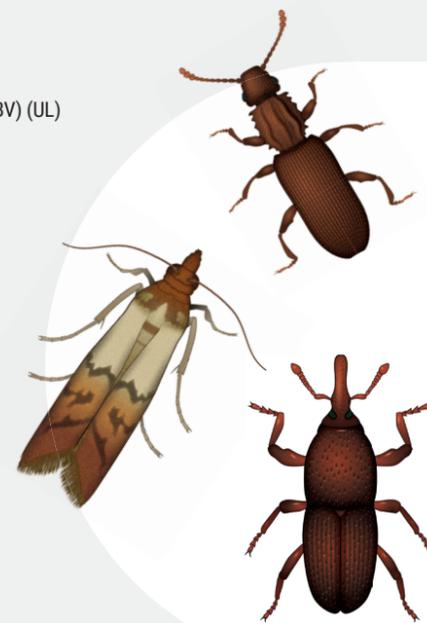
Contient :
6 g/l (0,68% m/m) de Deltaméthrine
54 g/l (6,1% m/m) de Pipéronyl Butoxide
Liquide pour application à très bas volume (TBV) (UL)
AMM N° 9000282

GROUP 3A INSECTICIDE

1000 L

Insectes des grains stockés

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL



INFORMATION GÉNÉRALE

Solution prête à l'emploi pour application à Ultra Bas Volume.
Un solvant d'origine végétale.
Une protection de longue durée.
K-Obiol ULV 6 agit par contact et ingestion. Son action est rapide et irréversible sur le système nerveux des insectes.
K-Obiol ULV 6 assure une grande persistance d'action.

PÉRIODE D'APPLICATION :

K-Obiol ULV 6 sera appliqué directement sur les céréales à protéger au moment de leur stockage ou pendant la manutention.

MODE D'APPLICATION :

K-Obiol ULV 6 est une formule spécialement conçue pour application en nébulisation en ultra bas volume (U.B.V.). Le meilleur rendement de l'application est obtenu par un traitement à la chute des grains: pied d'élevateur, fin de bande transporteuse,...

Au préalable il faudra vérifier que le tapis de la bande transporteuse a subi un traitement anti-gras.

USAGES HOMOLOGUÉS:

- Céréales*Trt Prod. Réc.*Ravageurs des denrées stockées
- Graines protéagineuses*Trt Prod. Réc.*Ravageurs divers
- Haricots*Trt Prod. Réc.*Coléoptères phytophages
- Légumineuses potagères (sèches)*Trt Prod. Réc.*Coléoptères phytophages
- Pois*Trt Prod. Réc.*Ravageurs divers

Doses d'utilisation :

- Une application maximale par an à la dose homologuée.
- Céréales, maïs et riz
 - 8,4 l de **K-Obiol ULV 6** pour 100 tonnes pour une protection de 12 mois et plus.
 - Légumineuses (haricots, lentilles, pois, féveroles...)
 - 4,2 l de **K-Obiol ULV 6** pour 100 tonnes en préventif.
 - 8,4 l de **K-Obiol ULV 6** pour 100 tonnes pour une application curative.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, ENVU décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Au cours de l'emploi :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	MÉLANGE/CHARGEMENT	PENDANT L'APPLICATION VIA UN SYSTÈME CLOS, SI INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL OU LE GRAIN	NETTOYAGE	
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)	Réutilisables	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire	EPI vestimentaire	EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1	EPI partiel	EPI partiel	EPI partiel	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 ou 6 certifiée EN 14605+A1:2009	OU Type 5 ou 6	OU Type 5 ou 6	OU Type 5 ou 6	

Porter un masque anti-poussière pendant la surveillance du chargement du grain pour son transport. Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Au cours du stockage :

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Eliminer les emballages en respectant la réglementation.
- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de déversement accidentel

- Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.
- Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.
- Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.
- Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

COLLECTE DES EMBALLAGES

Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.
ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur - Site : www.adoralor.fr - Email : infos@adoralor.fr - N° AZUR : 08 10 12 18 85

IMPORTANT :

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises.

ARTICLE 05819937

K-OBIOL[®] ULV6 - AMM n° 9000282

Contient : 6 g/l (0,68% m/m) de Deltaméthrine (n° CAS 52918-63-5)
54 g/l (6,1% m/m) de Pipéronyl Butoxide (n° CAS 51-03-6)

Liquide pour application à très bas volume (TBV) (UL)

Détenteur homologation : 2022 Environmental Science FR S.A.S.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Délai de rentrée : 8 h.

PREMIERS SOINS : Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. **Inhalation :** Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Le contact de l'eau chaude peut



ATTENTION

accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. **Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. Instiller des gouttes oculaires calmantes et si besoin des gouttes anesthésiantes. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin. **Ingestion :** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

Effets secondaires indésirables : les pyrèthrinoides sont susceptibles de provoquer des paresthésies.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : www.fr.envu.com et www.quickfds.com

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche.

FR79240260R

UFI: Y770-PORD-C00K-DKOT

envu[™] Hygiène Publique et Rurale

0 800 001 641 | Service & appel gratuits



RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Le numéro de lot et la date de fabrication sont indiqués sur le haut de l'emballage.

2022 Environmental Science FR S.A.S.
3 place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON

© Marque déposée par Environmental Science US Inc ou l'un de ses affiliés

EMB : 2022 Environmental Science FR S.A.S.